

# B30

## Bouche d'égout 40T

NBN B 53-101 | articulé



### DESCRIPTION

Bouche d'égout 40T pour la voirie, l'industrie et le bâtiment

### AVANTAGE DU PRODUIT

#### Articulation efficace

- Grille articulée dans le sens de la largeur
- Grille plate, à barreaux ronds

#### Silence et stabilité

- Cadre profond avec large semelle sur 3 côtés.

#### Mise en œuvre et utilisation

- Cadre de 205 mm de hauteur avec une large semelle pour un scellement profond et efficace.
- Ouverture par pic, pioche ou crochet.

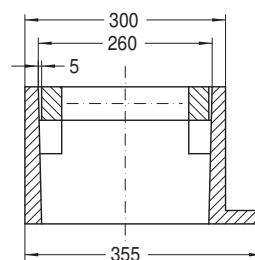
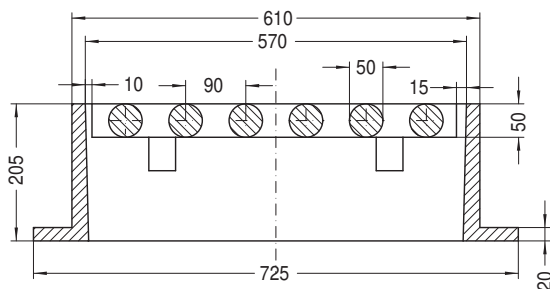
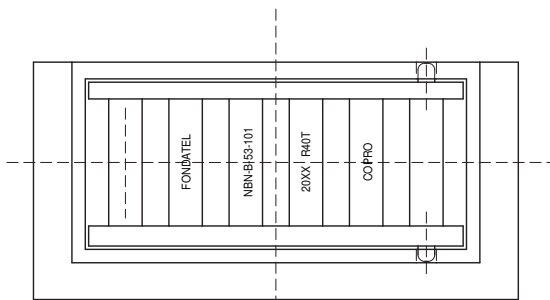
### MATIERE

Fonte nodulaire GJS 500-7 selon EN1563

### LIEU D'INSTALLATION

Groupe 3, →voir NBN EN124-187

Zone des caniveaux ou bordures longeant les voies de circulation et les trottoirs, qui mesurée à partir de la bordure, s'étend à maximum 0,5 m côté voie de circulation.



RÉFÉRENCE	N° D'ARTICLE	CODE RAPIDE COPRO	KG	ABSORPTION	COLISAGE
B30	163000	0452/0136	85	18,3 dm <sup>2</sup>	

Dimensions en mm - Poids, mesures, photos et schémas non contractuels - Diffusion non contrôlée.

éditeur responsable: FONDATEL-LECOMTE sa • Tél. 0032 (0)64 23 63 23 • e-mail: seneffe@fondatel.com

Commercial-Logistique: Rue Georges Stephenson 25 | Zoning industriel Seneffe C | B-7180 Seneffe • Production-siège: Parc Industriel | Rue Reppe 3 | B-5300 Seilles-Andenne

# B30

## Bouche d'égout 40T

NBN B 53-101

articulé



<https://fondatel.com/index.php/politique-environnementale/>  
<https://qr.co2logic.com/52518ea7746fcbcc911c6b2a8873e80>



La validité de la fiche technique peut être vérifiée via le code rapide du dispositif sur le site de COPRO. <https://extranet.copro.eu/fr>

### ENVIRONNEMENT

#### 0 kg CO<sub>2</sub>/ensemble par compensation (\*)

(\*) Sur base de son bilan carbone, Fondatel a mis en place un plan d'actions visant à diminuer de 20% ses émissions CO<sub>2</sub> d'ici 2025 suivant les directives européennes.

Pour contrebalancer les émissions qui ne peuvent pas encore être évitées, Fondatel s'est engagée à soutenir des projets climatiques certifiés, permettant de réduire les émissions carbone globales et présentant des co-bénéfices alignés sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La compensation est de 176,80 kg CO<sub>2</sub>/ensemble

### CERTIFICATION PAR TIERCE PARTIE

NBN B 53-101 par COPRO